

Appels pour relancer le dossier des disparus libanais de la guerre

A⁺ A⁻  
Partager
28/09/2013

Le comité des parents des disparus a vivement critiqué, hier, une décision prise par la justice concernant l'affaire de Muhieddine Hachicho, enlevé de son domicile à proximité de Saïda en 1982.

L'épouse de Muhieddine, Najate, avait porté plainte contre les individus qui avaient enlevé son mari, mais les ravisseurs n'ont pas été punis. La justice les a innocentés, et l'avocat de Hachicho, Nizar Saghieh, compte se pourvoir en cassation. C'est ce qu'a indiqué hier, lors d'une conférence de presse, la présidente du comité des parents des disparus, Amina Helwani. La conférence a été tenue au théâtre Tournesol pour commémorer les 31 ans de la disparition de Muhieddine Hachicho.

Mme Helwani a souligné « la nécessité d'adopter une loi relative au dossier des disparus lors de la guerre civile. Cette loi devrait entre autres faire la lumière sur le sort de toutes les personnes disparues lors de la guerre du Liban ».